

Forum Europe-Chine

Autorités locales et énergie durable

Septembre 2007

Gérard Magnin, Energie-Cités

www.energie-cites.eu

1. La question énergétique revient en force sur les agendas politiques des institutions internationales pour deux raisons majeures (le changement climatique et la sécurité d'approvisionnement énergétique) dont l'importance s'accroît à mesure du développement des pays émergents.
2. Les pays industrialisés – dont l'Europe – doivent s'engager sur la voie d'une réduction massive de leur intensité énergétique, des consommations énergétiques et d'une augmentation très significative de l'approvisionnement à partir d'énergies renouvelables. Les pays émergents – dont la Chine – ont l'obligation de trouver les moyens d'une croissance sobre en énergie.
3. Si les accords multilatéraux et les décisions européennes et nationales sont indispensables pour former un cadre facilitateur pour tous les acteurs et échelons de gouvernance, ils ne suffiront pas à créer les conditions opérationnelles d'un changement qui soit à la hauteur des enjeux.
4. En effet, plus de 75% des consommations énergétiques de l'Europe sont le fait des bâtiments et des déplacements, lesquels sont essentiellement situés dans les villes. Il n'y a donc pas de changement fondamental qui soit possible sans une participation très importante des autorités locales. La part croissante de l'urbanisation chinoise prépare ce pays à une situation proche.
5. Les autorités locales consomment de l'énergie pour leurs bâtiments, l'éclairage public, les services à la population. Elles doivent être des modèles dans leur gestion énergétique.
6. Les autorités locales produisent et distribuent de l'énergie, par elles-mêmes où par l'intermédiaire de partenariats public-privé. Elles doivent orienter l'offre énergétique sur leur territoire pour atteindre les objectifs de réduction des consommations, des émissions et d'énergies renouvelables.
7. Les autorités locales sont responsables de l'urbanisme et des politiques de déplacement et de transport, elles investissent et planifient. Chacune de ces responsabilités a un impact énergétique et climatique qui doit être pris en compte.
8. Les autorités locales sont proches des citoyens et des acteurs locaux (entreprises, banques, associations, professionnels, etc.) et à ce titre ont une responsabilité essentielle pour faire de la question énergétique un sujet qui devient l'affaire de tous et non des seuls spécialistes énergétiques.
9. L'implication des autorités locales dans ces quatre dimensions a une influence très importante sur le développement local, les activités économiques, les emplois, l'environnement local et global, la qualité de la vie, l'attractivité des villes et la réduction de la précarité énergétique des habitants en difficulté.
10. Pour toutes ces raisons, les autorités locales doivent prendre un rôle de leadership dans une politique énergétique principalement orientée vers l'efficacité énergétique, les économies d'énergie, l'amélioration des rendements énergétiques, les énergies renouvelables.

Gérard Magnin, Energie-Cités, 2007



<http://creativecommons.org/licenses/by-nd/2.0/fr/deed.fr>